

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche communicationnelle (Partie II)</b>
<b>Section(s)</b>	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Maxence DELSAUT	24	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2	24h	Sandrine DELILLE Maxence DELSAUT Elise FRANCOIS Gaëtan ROUSSELET Barbara SCLAVON

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : 10h de théorie, 14h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société</li> <li>◦ Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe</li> <li>◦ Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche</li> <li>◦ Faire valoir publiquement le métier ainsi que ses choix et démarches professionnels</li> <li>◦ Utiliser les différents registres d'écrits et de communications professionnels</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action</li> <li>◦ Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes</li> </ul> </li> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge</li> <li>◦ Assumer son rôle social et politique</li> </ul> </li> </ul>

- Faire preuve d'indépendance et d'initiative
- S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
  - Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
  - Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques
- Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
  - Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne
  - Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Développer les bases d'une communication professionnelle

### Contenu de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2

Initiation à la littérature de jeunesse : définition, enjeux, genres associés, rôles, principales thématiques, activités associées, etc.

### Méthodes d'enseignement

**Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, Activités synchrones et/ou asynchrones

### Supports

**Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2** : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Activités sur Teams

### Ressources bibliographiques de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2

Voir contrat didactique

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Techniques d'expression orale et écrite - Partie 2 :

Lors de la première session, l'évaluation continue comptera pour 30% de la note finale et l'examen oral vaudra pour 70% de cette note.

Lors de la session de rattrapage, l'examen oral vaut pour 100% de la note finale.

Les étudiants en situation de chevauchement ainsi que les étudiants en session prolongée doivent prendre contact avec l'enseignant afin de contractualiser avec lui les modalités d'évaluation.

Année académique : **2021 - 2022**